

RECOMMANDATIONS POUR LIMITER LES EXPOSITIONS AUX POLLUTIONS ENVIRONNEMENTALES

suite à l'incendie des sites de NL Logistique et Lubrizol le 26 septembre 2019 à Rouen, des analyses de sols et de végétaux ont été prescrites par le préfet de la Seine-Maritime aux deux entreprises.

Une interprétation sanitaire globale de ces résultats analytiques a été effectuée selon la méthodologie de l'interprétation des milieux (IEM). Cette IEM conduit à classer le point ou la zone investiguées en trois catégories au regard des usages constatés et des pollutions mesurées: compatibilité, vulnérabilité et incompatibilité.

En fonction de ce classement, des recommandations minimales doivent être mises en œuvre.

SOLS

En cas d'incompatibilité : faire cesser les usages ou recouvrir le sol de 30 cm de terre saine

En cas de vulnérabilité :

bien se laver les mains et se brosser les ongles après fréquentation, en particulier en cas d'activité de type jardinage.

VÉGÉTAUX

NB : les analyses ont été effectuées sur des végétaux non lavés non épluchés

En cas d'incompatibilité

Il est recommandé à ce stade de ne pas consommer les végétaux produits. A minima compte tenu des conditions d'analyse et dans l'attente des résultats de prélèvements de levée de doute, les consignes en cas de vulnérabilité s'appliquent.

En cas de vulnérabilité

- laver et éplucher soigneusement les fruits et légumes avant de les consommer,
- varier ses sources d'approvisionnement,
- bien se laver les mains et brosser les ongles après une séance de jardinage,
- limiter les intrants (pesticides, engrais chimiques, cendres).

CONTACTS

Agence régionale de santé de Normandie - Direction de la santé publique
Pôle santé environnement - Unité départementale de la Seine-Maritime
Adresse : 31 rue Malouët, 76100 Rouen

Courriel : ars-normandie-ud76-sante-environnement@ars.sante.fr

Téléphone : 02.32.18.32.64